



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 octobre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, Mme Elisabeth BIOT, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, M. Jean-François GONDELLIER, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

M. Paul ROIZOT, M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à Mme Lê Chinh AVENA, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN, M. Christian PARIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Mohammed IZIMER pouvoir à Mme Myriam BERNARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT.

**OBJET : Zone Extension Capnord à Saint Apollinaire - Cession du lot n° 5**

Par convention publique d'aménagement signée le 9 décembre 2002, la Communauté d'agglomération dijonnaise a confié à la Semaad l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activités économiques « Extension Capnord » à St Apollinaire.

Conformément à l'article 16.3 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Au cours de sa séance du 9 février 2006, le Conseil de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise a autorisé la cession, à la Société AUTOCASSE du lot n° 5 de la ZAC Capnord d'une superficie de 14 000 m<sup>2</sup>, affecté d'une SHON maximale de 8000 m<sup>2</sup> ; le cahier des charges correspondant a été signé le 15 février 2006.

Or, l'étude du projet de construction de cet îlot a fait ressortir un besoin de terrain de 20 070 m<sup>2</sup>, affecté d'une SHON maximale de 11 000 m<sup>2</sup>.

Aussi, est-il nécessaire d'approuver un nouveau cahier des charges de cession de terrain qui annule et remplace celui signé le 15 février 2006.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre à la SARL AUTOCASSE le lot n° 5 situé sur la zone d'activités « Extension Capnord ».

Ce lot d'une superficie de 20 070 m<sup>2</sup> environ, affecté d'une surface constructible autorisée de 11 000 m<sup>2</sup> de surface hors oeuvre nette, sera vendu au prix de 25 euros H.T. le m<sup>2</sup>, soit un prix de cession de :

Hors taxes	501 750,00 €
TVA au taux de 19,6 %	98 343,00 €
Toutes taxes comprises	600 093,00 €

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **De rapporter** la délibération en date du 9 février 2006 qui autorisait la Semaad à procéder à la vente du lot n° 5 sur la zone d'activités économiques « Extension Capnord » à Saint Apollinaire
- **D'approuver** le nouveau Cahier des charges de cession de terrain ci-joint
- **D'autoriser** la Semaad à procéder à la vente du lot n° 5 sur la zone d'activités économiques "Extension Capnord" à St Apollinaire dans les conditions définies ci-dessus.

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**16 OCT. 2006**



Publié le **13 OCT. 2006**  
Déposé en Préfecture le

40, avenue du ...  
Pour extrait conforme,  
Le Président  
*[Signature]*